



SCEA DE GRENET

Rainvillers le 1 juin 2023

1 route des Andelys

27440 Val Dorger

N° SIRET : 39939072300027

COMPTE RENDU DE TRAVAUX

CREATION D'UN FORAGE DE CAPTAGE D'EAU **D'IRRIGATION AGRICOLE :**

Forage et équipement d'un puits de captage en PVC
250*280 mm à 150 mètres.

Travaux réalisés du 20 Février 2023 au 17 Mai 2023

SOMMAIRE

Introduction	page 3
1°/Localisation de l'ouvrage sur projet 3	page 4
Détail des travaux réalisés	page 5 à 7
2°/ Accord de la DDTM 27	page 8 à 9
3°/ Localisation du projet final	page 10 à 11
Coupe prévisionnelle	page 10
Coupe Géologique	Page 11
Résultats obtenus	Page 12 à 13
Fiche technique des matériaux employés	page 15 à 16

INTRODUCTION :

Nous sommes intervenus à la demande de la société SCEA du Grenet, afin de réaliser un ouvrage de captage d'eau.

Ces travaux sont conformes à la norme en vigueur (NFX 10 X999).

Une colonne de captage DN280, forée en circulation d'eau direct au diamètre de 17''1/2 pouces, soit 445 mm dans la nappe de la Craie à 97 mètres.

Equipement PVC DN280 à fil enroulé avec crépines ouverte de 1 mm et injection de 8.4 tonnes de gravier siliceux, calibré et lavé de 2.5 à 6 MM.

Pompage et nettoyage de la nappe.

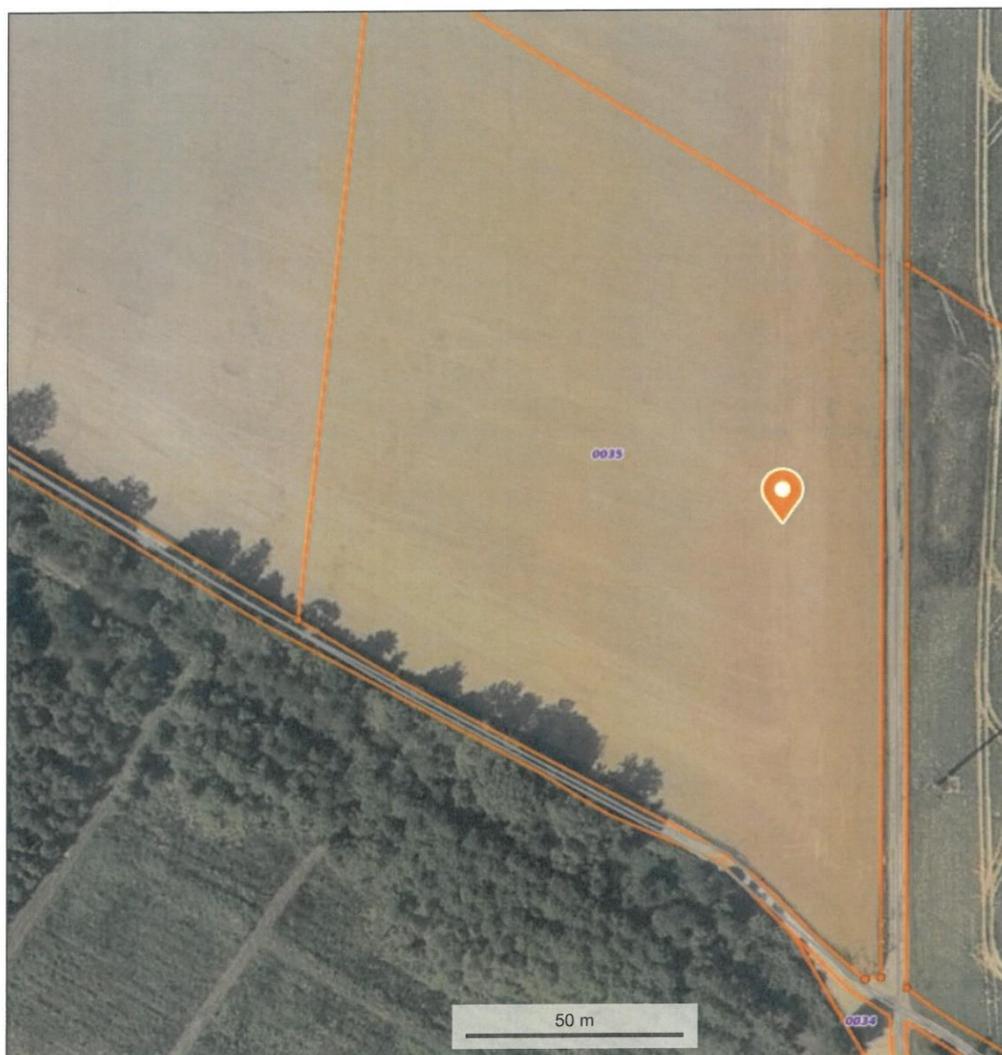
Pompage d'essai comportant un essai de puits (4 paliers non enchainés croissants d'une durée d'1 H et un essai de nappe sur 24 heures).

Le forage a été muni d'un capot en PVC sur la colonne captant dans l'attente des équipements de la future station de pompage.

1°/ : Localisation de l'ouvrage du projet 3 :

Mise en place sur le point coordonnées GPS : 1.362070,49.340098

géoportail
projet 3



© IGN 2023 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 1° 21' 50" E
Latitude : 49° 20' 25" N

puits abandonné

Description : Forage de captage d'eau DN280

Le forage concerné présente les caractéristiques suivantes :

Code BSS :004EHC.

Adresse de l'ouvrage : Parcelle cadastral ZA 0035.

Situation de l'ouvrage : à l'extérieur.

Etat actuelle de l'ouvrage : rebouché.

Cote NGF : 136 m NGF (d'après la carte IGN).

Date de réalisation : du 20 février au 17 mars 2023.

Aquifère visé : Craie.

Détail des travaux réalisés

Travaux réalisés du 20 février 2023 au 17 mai 2023.

- Le 20/02/2023 :**
- Déchargement sur le projet 3 + installation de la bâche de 100 M3
 - Mise en place du tricône 445 MM.
- Le 21/02/2023 :**
- Début de forage 9h30
 - Forage au tricône 445 mm à 6 mètres (argile à silex).
- Fin de journée 18h00
- Le 22/02/2023 :**
- Début de journée 7h30.
 - Réalésage du forage en 600 mm jusqu'à 7.6 mètres.
 - Remonter des tiges, et pose de tube acier 468*480 mm sur 6 mètres, injections de coulis de -6m jusqu'au sol.
 - Mise en place du tricône de 445 MM.
- Le 23/02/2023 :**
- Forage de -6 à -12 mètres (changement de lithologie vers 9 mètres = argilo sableux.
- Le 24/02/2023 :**
- Reprise du forage en 445 mm jusque 16.4 mètres.
- Le 27/02/2023 :**
- Début de journée à 8h30
 - Reprise du forage en 445 mm jusque 34.4 mètres.
 - Changement de lithologie à 20.9 mètres = craie altérée sur 2 mètres puis craie blanche.
- Le 28/02/2023 :**
- Début 08h30
 - Reprise du forage en 445 mm jusque 49 mètres ; Craie à silex à partir de 38 mètres.
- Le 01/03/2023 :**
- début 8h30.
 - Perte 5 mètres durant la nuit.
 - Reprise du forage en 445 mm jusque 64 mètres.
- Le 02/03/2023 :**
- Nettoyage des bourniers et remise en eau.
 - Essai de circulation d'eau= perte totale.
- Le 03/03/2023 :**
- Niveau d'eau 31.70 mètres.

➤ Inspection caméra, RAS.

Le 06/03/2023 :

- Constatation d'un éboulement =outil bloquer.
- Remonter de 9 mètres de tiges à la suite de l'éboulement.
- Remplissage des bourbiers et de la poche d'eau.
- Nettoyage du puits eau polymérisée.

Le 7/03/2023 :

- Nouvelle éboulement, tricône bloqué à 59 mètres.
- Remonté des tiges et inspection du tricône = une roulette HS
- Préparation de l'air lift.

Le 8/03/2023 :

- Amené d'un compresseur de location.
- Descente de la colonne d'air lift.

Le 9/03/2023 :

➤ Nettoyage à l'air lift pendant 5 heures, beaucoup de silex broyé grossièrement, dû aux éboulements des argiles à silex en tête.

Le 12/03/2023 :

- Soudure d'un tube de 480 sur 1 mètres.
- Essai d'arrachage du tubage acier sur 6 mètres infructueux.

Le 14/03/2023 :

➤ Creusage à la pelle mécanique par le client autour du tubage acier et retrait de celui-ci.

Le 15/03/2023 :

➤ Dégagement de la zone de forage pour rebouchage du trou occasionné par la pelle mécanique.

➤ Préparation en atelier d'un tube de 600 mm sur 2.8 mètres.

Le 16/03/2023 :

➤ Mise en place du pré-tube en 600 mm sur 2.8 mètres.

➤ Rebouchage du pré-tubage avec la terre végétale.

➤ Mise en place d'un aléreur en 508 mm avec guidage au tricône en 445 MM.

➤ Décision d'abandons du puits par le client.

➤ Déclaration d'un Porté à connaissance sur un autres point sur la commune de CRESSEVILLE.

Le 17/03/2023 :

- Remonter des tiges.
- Attente du retour du PAC.

